



CARREFOUR  
MARKET

**Pour affichage**

# Compte rendu CE Région Paris-Ouest du 29 mai 2015.

**Sont présents pour la direction :** Mme VILLEROY. Mr DEBART . Mme Neuilly.

**Présents pour la CFDT :** Mme ROUSSILLON . Mme ROGOGINE. Mr BOUCH E/ Mme GUERLE. Mme DACOSTA  
absentes

## **1. Présentation des comptes 2014 du CE RPO par un représentant du cabinet APEX**

Le CE présente un équilibre financier. APEX nous rappelle que pour les comptes 2015, la nouvelle loi sur les CE préconise le contrôle des comptes par un expert-comptable. Une réunion spécifique sera obligatoire pour cette présentation et la mise en place d'un règlement intérieur sera incontournable.

## **2. Point sur la régularisation des versements au titre du budget d'activités sociales et culturelles et du budget de fonctionnement du CE RPO au titre de 2014**

Un versement sera ré réalise fin juin, il y aura une différence qui s'explique par l'arrêté des comptes. Total : 28 153 euros

## **3. Information / Consultation des membres du CE sur le projet de licenciement de Mr HAMMI Karim, DP titulaire du magasin de Boulogne collèè employé**

Les membres demandent la présence des personnes qui ont fait des attestations contre ce salarié afin d'entendre leurs explications .la direction refuse. Consultation : 2 oui . 11 non et 2 blancs. Vote défavorable.

## **4. Communication aux élus des coordonnées de l'inspection du travail concernant le projet de licenciement Mr HAMMI**

L'inspecteur du travail est Mr JALMAIN.

## **5. Approbation du PV de la réunion du CE du 30 juillet 2014**

Approuvé a l'unanimité.

## **6. CA du mois d'avril 2015**

Budget : 85 014,9 E .Réalise 84 206,1E. Evolution : -1.( Mois difficile)

## **7. Communication sur la masse salariale du mois d'avril 2015**

Cumul 2014: 25222175E. Cumul 2015: 27972764 E

## **8. Consultation des membres du CE sur le bilan social de l'année 2014 de l'établissement RPO**

9 non 4 oui et 2 blancs : vote défavorable

### **9. Point sur la situation du magasin de LAMORLAYE**

Une présentation a été faite de la situation de ce magasin. La prochaine réunion de CHSCT se tiendra le 9 juin. Le rapport d'empoussièremment présenté lors du dernier CHSCT du 5 mai a été remis au secrétaire du CE.

### **10. Communication des informations et documents aux élus CE concernant le dossier amiante du magasin de LAMORLAYE**

Rapport d'empoussièremment remis lors du CHSCT du 5 mai .Remis au secrétaire du CE.

### **11. Point sur le suivi des reclassements des salariés du service client d'Evry**

Mr DEBARD annonce les reclassements, seuls 2 personnes restent à reclasser et sont en entretien.

### **12. Point sur les éléments de calcul et l'affectation de la participation aux résultats 2014**

Présentation du tableau de la participation groupe France 2014 : 77 028 878,52€ brut et 70 867 702,69€ net et 121 948 bénéficiaires.

### **13. Point sur les visites magasin des membres du CE RPO**

Les membres CFDT évoquent toujours les problèmes qu'on rencontre dans Envie de bouger.

Les reclassements des AT.

Les jours de fractionnements non réglés à Marines

Les problèmes des réserves des magasins parisiens toujours engorgées qui provoquent des conditions de travail déplorables.

Les affichages qui se font de plus en plus dans les salles de pause et qui sont interdites.

### **14. Information du trésorier et du secrétaire**

Présentation des comptes par le trésorier. **Chèques vacances** : une demande de liste a été demandée, elle sera envoyée pour commande. Les membres du bureau informe la direction que certains directeurs tardent à donner la liste des salariés par manque de temps .cela pénalise l'ensemble des salariés. La CFDT regrette ce genre de comportement et précise que les directeurs sont eux aussi bénéficiaires et devraient le comprendre.

### **15. Information du président**

Réunion sur les Désignations des membres des CHSCT par le collège désignatif est prévue pour le 17 juin à Evry.



**Vos délégués CFDT**

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

**ou sur**

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>



web